



Centre Communal d'Action Sociale

**COMPTE RENDU REUNION ORDINAIRE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU 10 OCTOBRE 2023**

*Séance du 10 octobre 2023 à 18h00, sous la présidence de Madame Else TUSCHL.
Convocation du 03 octobre 2023.*

PRESENTS : Mesdames TUSCHL – HARRATH – BOUR – FRANGIAMORE – BALTA – ANANICZ.

Messieurs ALBERT – ESTRADA – SAVALLI.

ABSENTS EXCUSES : Madame RUSSELLO.

Monsieur JAGER.

ABSENTS : Mesdames PORT – KERMAOUI – CHEBLI.

Monsieur REY.

PROCURATIONS: Monsieur KLEINHENTZ qui a donné procuration à Mme TUSCHL.

Monsieur ZIMMERMANN qui a donné procuration à Mme ANANICZ.

PERSONNEL INVITE : Mesdames BURTAIRE – AKOUDAD.

ORDRE DU JOUR

- 00 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU 21 JUIN 2023**
- 01 - DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**
- 02 - DETERMINATION DU MONTANT DU BON DE NOËL 2023**
- 03 - CADEAUX DE FIN D'ANNEE EN FAVEUR DES SENIORS**
- 04 - COMPTE-RENDU OCTROI DE BONS ALIMENTAIRES**
- 05 - COMPTE-RENDU DES DONS REÇUS**
- 06 - DIVERS**

00 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 JUIN 2023

Avant de passer à l'ordre du jour de la séance, Mme TUSCHL invite l'assemblée à se prononcer sur l'approbation du compte rendu de la réunion du 21 juin 2023.

Approuvé à l'unanimité.

01 - DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

L'association GSCF SECOURS CATASTROPHE sollicite le C.C.A.S. pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle afin de venir en aide aux sinistrés touchés par le séisme survenu le 8 septembre dernier au Maroc.

En France, 250 000 hommes et femmes servent notre pays avec un sens remarquable du devoir et du sacrifice. Leurs missions sont toujours difficiles, et souvent périlleuses. Au-delà de leur charge professionnelle, des centaines d'entre eux ont décidé de pousser leur engagement encore plus loin en s'engageant, en plus, dans des missions humanitaires et de secours, sur le plan national et international, au sein de l'association du Groupe de Secours Catastrophe Français.

Créé en 1999 par Thierry VELU, sapeur-pompier professionnel, le Groupe de Secours Catastrophe Français regroupe des sapeurs-pompiers répartis sur le territoire français.

Ils interviennent sur des missions de sauvetage lors de séismes, d'inondations, etc., mais aussi sur des opérations humanitaires et de développement.

Il est donc proposé aux membres du conseil d'administration de verser une subvention de 1 000 €.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION après exposé, délibère, approuve à l'unanimité le versement d'une subvention de 1000 €.

02 - DETERMINATION DU MONTANT DU BON DE NOËL 2023

Après exposé et délibération, en raison de l'inflation, le conseil d'administration décide d'ajuster la valeur du bon à la hausse.

Il a été décidé de fixer comme suit le montant du bon de Noël octroyé aux bénéficiaires répondant aux critères des distributions alimentaires du Secours Populaire et de la Croix Rouge pour 2023 :

- 30 € pour une personne seule ;
- 35 € pour un couple ;
- 5 € supplémentaire par enfant à charge.

L'assemblée donne son accord à l'unanimité.

03 - CADEAUX DE FIN D'ANNEE EN FAVEUR DES SENIORS

Bilan du choix des cartes cadeaux en faveur des seniors de la localité de plus de 67 ans :

CARTES CADEAUX	COUPLES (40 €)	SEULS (20 €)
BON CADEAU B'EST	253	285
BON CADEAU BOUTIQUE AMINA	1	4
BON CADEAU EROGLU ILYAS	11	6
BON CADEAU MEDJAOUI CEREMONY	10	3
BON CADEAU CREATION COIFFURE	6	31
BON CADEAU ALTERNATIVE BEAUTE	2	4
BON CADEAU RESTAURANT « LA TABLE ALSACIENNE »	33	27
TOTAL	316	360

- A cela s'ajoute les 92 cadeaux pour les résidents de la maison de retraite.
- La distribution aura lieu la journée du jeudi 14 décembre en mairie.

04 - COMPTE-RENDU OCTROI DE BONS ALIMENTAIRES

Madame TUSCHL rend compte à l'assemblée des bons alimentaires octroyés depuis la dernière réunion. Depuis le 21 juin dernier, 58 bons ont été distribués pour un montant de 2 538 €.

L'assemblée prend acte.

05 - COMPTE-RENDU DES DONNÉS REÇUS

Madame AKOUDAD informe l'assemblée que depuis sa dernière réunion le C.C.A.S. n'a reçu aucun don.

L'assemblée prend acte.

06 - DIVERS

- *En partenariat avec la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSA), le C.C.A.S a mis en place depuis le mois de septembre un atelier "Gym douce" pour une durée de 12 semaines à destination des seniors. Chaque lundi depuis le 25 septembre de 15h15 à 16h45, le petit groupe de 10 personnes se réunit au Complexe Marcel Cerdan autour d'un encadrant sportif diplômé chargé de*

prévention pour Siel Bleu (association à but non lucratif qui vise à permettre à chacun de pratiquer une activité physique adaptée à ses besoins et ses possibilités).

C'est ainsi que dans la bonne humeur et en musique, les seniors, enchaînent durant une heure et demi différents exercices de gymnastique douce, souvent ludiques, visant à améliorer leur souplesse et leur équilibre.

- *Une navette communale a été mise en place afin de faciliter le déplacement des personnes âgées souhaitant se rendre au complexe Marcel Cerdan.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h40.